

Paris, le 21 octobre 2024

LVMH annonce le lancement d'un plan d'actionnariat salarié international, LVMH Shares

LVMH annonce le lancement de "LVMH Shares", un plan d'actionnariat salarié international qui s'adresse à 70 % de son effectif global. Il sera déployé dans 11 pays et régions en Europe, en Amérique du Nord et en Asie.

Grâce à des conditions de souscription préférentielles, ce plan est l'occasion d'associer les collaborateurs au développement du Groupe. C'est également une marque de reconnaissance pour leur travail et leur engagement au quotidien.

LVMH Shares ouvre une nouvelle voie pour unir les forces et les talents afin d'aborder les prochaines années avec détermination.

« Ce plan s'appuie sur les fondamentaux de notre Groupe : son esprit de famille et ses valeurs que sont l'innovation & la créativité, l'excellence, l'esprit d'entreprise et le sens de l'engagement. Partagées par tous nos collaborateurs dans les magasins, les ateliers et les sièges du monde entier, ces valeurs nous guident chaque jour vers un objectif commun : susciter le désir. Je suis convaincu que notre réussite future repose sur notre capacité à travailler ensemble pour continuer à faire grandir notre Groupe. », indique Bernard Arnault, Président-directeur général du groupe LVMH.

« LVMH Shares porte bien son nom : ce programme de partage s'adresse à tous les collaborateurs sans hiérarchie et reflète la volonté du Groupe de se projeter ensemble à long terme. Ce plan inclusif reconnaît la contribution de tous et le talent de chacun parce que nous en sommes convaincus : chez LVMH, ce sont les femmes et les hommes qui font la différence. Et LVMH Shares en est une nouvelle manifestation », déclare Chantal Gaemperle, Directrice des Ressources humaines et Synergies du groupe LVMH.

Le prix de souscription des actions, fixé le 18 octobre 2024, sera égal à la moyenne des cours d'ouverture de l'action LVMH sur le marché Euronext Paris durant les vingt jours de Bourse précédant cette décision, diminuée d'une décote de 20 %.

Les salariés éligibles à l'offre bénéficieront d'un abondement dans les conditions décrites dans la documentation préparée à leur attention.

L'opération portera sur un nombre maximum de 200 000 actions nouvellement émises.

La période de souscription s'étendra du 24 octobre au 13 novembre 2024 et la livraison des titres est prévue pour le 18 décembre 2024.

Toutes les dates énoncées sont données à titre indicatif et pourraient être modifiées en raison d'événements affectant le bon déroulement de l'opération.

Les actions souscrites en direct ou à travers un FCPE seront bloquées, sauf survenance de l'un des cas de débloqué anticipé conformément aux dispositions législatives ou réglementaires en vigueur.

La demande d'admission à la cote sur le marché Euronext Paris des actions LVMH émises dans le cadre de l'opération sera effectuée dès que possible après l'augmentation de capital. Elles seront admises sur la même ligne de cotation que les actions existantes (code ISIN : FR0000121014) et leur seront entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

Avertissement pour l'international

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation pour la souscription d'actions LVMH. En dehors de la France, l'offre est réservée aux bénéficiaires mentionnés dans ce communiqué et sera mise en place dans les seuls pays où une telle opération aura fait l'objet d'enregistrement ou d'une notification auprès des autorités locales compétentes, ou en considération d'une exemption à l'obligation d'établir un prospectus ou de procéder à un enregistrement ou une notification de l'offre. Ce communiqué n'est pas destiné aux pays dans lesquels l'offre reste soumise à l'approbation des autorités compétentes. Plus généralement, l'offre sera réalisée uniquement dans les pays où toutes les procédures d'enregistrement et/ou les notifications requises auront été effectuées et les autorisations nécessaires auront été obtenues.